

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### Des ondes radio autour de la prison

La commission des libertés du barreau de Liège, avec l'aide de 48FM, lance une émission radiophonique chaque dimanche de 12h à 13h. C'est 'futur libre'.

Il s'agit d'une émission radio à destination des détenus, de leur famille ou de tous ceux intéressés par la détention. Elle vise à garder le lien avec ses proches et à parler de la prison.

### Le but poursuivi par l'émission radio 'futur libre' est double :

#### Garder le lien

La prison n'est qu'un passage dans une vie. Nécessaire ou non, tel n'est pas le débat. Dans un objectif de réinsertion souhaitable dans une société, il faut penser à l'avenir et veiller à garder le lien entre un détenu et ses proches. Une chanson dédicacée, un message d'encouragement ou d'affection, quelques mots de réflexion peuvent être laissés sur le répondeur de l'émission au 04 366 33 05. Ils seront diffusés tant qu'ils s'inscrivent dans le respect de nos valeurs démocratiques.

#### **S'informer**

L'émission se veut informative sur des questions susceptibles d'intéresser les personnes détenues condamnées ou en détention préventive mais également les citoyens qui s'interrogent sur la prison : la peine, la réinsertion, la victime, la justice... Les questions peuvent être laissées sur le répondeur au 04 366 33 05. Il ne sera pas réservé de réponse individuelle (consultation) mais les demandes seront abordées dans des thèmes plus généraux (information).

L'émission n'a de sens que si elle est interactive : les messages et les questions sur le répondeur seront la ligne de fond et des réflexions pour les diffusions suivantes.

# **En pratique:**

Interagir: Répondeur 24/24h au 04 366 33 05

Écouter : Futur libre sur 48FM (Fréquence : 105.0 Mhz ou via le site ou une app

(http://48fm.com/ecouter/), chaque dimanche de 12h à 13h.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

François Dembour bâtonnier du barreau de Liège Tél : +32 4 232 56 60

batonnierdeliege@avocat.be

N'oubliez pas de consulter : <a href="http://presse.barreaudeliege.be">http://presse.barreaudeliege.be</a>